



partenaires

L'APPEL MÉDICAL ET LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

D'après un communiqué du 8 février dernier, [Appel] médical, n°1 du travail temporaire et du recrutement médical, paramédical et pharmaceutique, indique lancer avec l'appui de ses agences une formation de validation des acquis de l'expérience (VAE) du diplôme d'auxiliaire de puériculture. Ce programme qui se déroule de janvier 2010 à avril 2011 est prévu à Lyon (69) et dans sa région. Ainsi, 10 personnes (intérimaires et grand public) valideront l'année prochaine leur diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. Pour accéder à cette formation, les candidats doivent justifier de 4 200 heures d'expérience au cours des 12 dernières années et avoir effectué une activité en lien direct avec le diplôme d'auxiliaire de puériculture (salariee, non salariee, et/ou benevole d'eveil et d'education et des soins

d'hygiene aupres d'enfants, en etablissement ou au domicile) Cette formation de 94 heures est repartie en 2 modules : un module obligatoire de 70 heures dedie a toutes les connaissances liees au metier d'auxiliaire de puériculture et un module de 24 heures permettant au candidat d'être accompagne dans la preparation du livret de presentation et dans la soutenance du projet. Les sessions de formation sont dispensées par le Greta Ampère de Lyon. Par ailleurs, l'Appel medical avait déjà accompagne en juin dernier 7 candidats pour l'obtention de leur diplôme d'Etat d'aide soignant(e). Enfin, l'Appel medical indique s'engager face à la penurie des auxiliaires de puériculture et des aides soignant(e)s ▶

Source :
www.appelmedical.com